

Cristina Ferreira, Ludovic Mangué, Sandrine Maulini, *L'homme-bus : une histoire des controverses psychiatriques (1960-1980)*

Chêne-Bourg, Georg, 2021, 305 p., ISBN : 9782825711446.

Benoît Majerus



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/chs/3275>

ISSN : 1663-4837

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Pagination : 123-124

ISSN : 1422-0857

Référence électronique

Benoît Majerus, « Cristina Ferreira, Ludovic Mangué, Sandrine Maulini, *L'homme-bus : une histoire des controverses psychiatriques (1960-1980)* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], 26 | 2022, mis en ligne le 11 octobre 2022, consulté le 11 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/chs/3275>

Ce document a été généré automatiquement le 11 octobre 2022.

Tous droits réservés

Cristina Ferreira, Ludovic Mangué, Sandrine Maulini, *L'homme-bus : une histoire des controverses psychiatriques (1960-1980)*

Chêne-Bourg, Georg, 2021, 305 p., ISBN : 9782825711446.

Benoît Majerus

RÉFÉRENCE

Cristina Ferreira, Ludovic Mangué, Sandrine Maulini, *L'homme-bus : une histoire des controverses psychiatriques (1960-1980)*, Chêne-Bourg, Georg, 2021, 305 p., ISBN : 9782825711446.

- 1 Le 10 janvier 1986, Martial Richoz est placé de force à l'hôpital psychiatrique de Cery, dans la banlieue de Lausanne. Ce jeune homme se promenait depuis plusieurs années avec un trolleybus en miniature dans les rues de sa ville, déguisé en chauffeur des transports lausannois. Son enfermement se transforme en affaire juridique, médiatique et politique. Ce moment est l'occasion pour Cristina Ferreira, Ludovic Mangué et Sandrine Maulini de retracer « une histoire des controverses psychiatriques » en Suisse romande, des années 1960 aux années 1980. Organisé autour de trois parties, leur livre présente d'abord le cadre législatif des internements administratifs en Suisse, avant d'entrer dans le détail de « L'Homme-bus, une affaire locale à l'ombre de la guerre froide » et de conclure sur une histoire des mouvements sociaux ayant eu pour ambition de changer le régime asilaire en Suisse dans la deuxième moitié du XX^e siècle.
- 2 L'argument selon lequel l'histoire de la psychiatrie n'est pas seulement une histoire médicale mais également une histoire du droit est déployé avec beaucoup de justesse dans la première partie du livre. Si la question de l'incapacité (juridique et citoyenne) de l'aliéné constituait une question centrale des discussions au XIX^e siècle, le débat

prend une nouvelle tournure, notamment autour de la notion des droits de l'homme, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. En même temps qu'il voit apparaître la question des droits de l'homme, le débat s'internationalise. Se pose alors la question, pour la Suisse, de sa (re)présentation dans cette nouvelle arène. En effet, le pays prend du temps à ratifier la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) : fait-elle vraiment partie de la « civilisation occidentale », s'interroge en 1964 Eduard Zellweger, un juriste suisse, face à ce retard ? Cette interrogation est d'autant plus brûlante que la guerre froide bat alors son plein et que l'utilisation de la psychiatrie par le système de répression soviétique est largement médiatisée.

- 3 La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'homme-bus qui lui donne son titre. Sa fascination pour les trolley-bus lausannois, ses déambulations à travers les rues de sa ville, sa production « artistique », son internement et la médiatisation qui s'en suit permettent de voir se dérouler une micro-histoire impliquant une multitude d'acteurs : Michel Etter, un jeune documentariste auréolé de critiques dithyrambiques dans les pages du quotidien *Le Monde* grâce à son film *Martial dit l'homme-bus* ; José Bovay, un juge de paix issu de la notabilité lausannoise qui ne goûte guère la publicité autour de l'affaire et qui se retrouve dans le rôle du « méchant juge » ; Michel Thèvoz, directeur d'un musée d'Art brut qui défend « son » artiste ; Christian Müller, directeur de l'hôpital psychiatrique qui a du mal à supporter la critique de son établissement ; Pierette Blanc, une jeune plume dans le quotidien suisse *Le Matin*, dotée d'une formation de juriste et qui fait partie d'une nouvelle génération s'intéressant au journalisme d'investigation ; et, bien sûr, Martial Richoz lui-même, qui reste néanmoins étonnamment silencieux dans le livre. Apparaît ainsi une histoire « au ras du sol », passionnante, mêlant différents récits et soulignant la richesse d'une histoire de la psychiatrie en dehors des murs.
- 4 Enfin, la troisième partie, un peu courte, retrace comment la société civile francophone en Suisse essaie de rendre l'asile davantage transparent. Comme dans la première partie, les auteures soulignent l'importance de la scène internationale. En effet, le débat en Suisse, pays voisin de l'Italie, est fortement influencé par les discussions auxquelles donnent lieu les réformes initiées par Franco Basaglia. Les pages consacrées à la réception médiatique des controverses montrent également une dissonance importante : les courants antipsychiatriques ont perdu le combat à l'intérieur du champ scientifique mais l'ont gagné dans l'opinion publique.
- 5 Les trois auteures, qui ont toutes déjà publié de manière extensive sur la psychiatrie suisse, présentent ici un livre qui se base d'un côté sur du matériel déjà publié et d'un autre côté sur de nouvelles recherches. Malgré l'écriture à six mains, le livre est très lisible. Loin d'un courant historiographique dominant depuis une dizaine d'années qui s'inscrit souvent dans institution asilaire et ses dossiers de patients, ce livre part du quartier dans lequel vivait Martial Richoz, et où sa présence a à un moment posait problème, conduisant à l'intervention d'un juge qui ordonne l'internement. Ce point de départ en dehors de l'asile produit une histoire « désinstitutionnalisée » (Greg Egghian) de la psychiatrie complexe et enrichissante.

AUTEUR

BENOÎT MAJERUS

Université du Luxembourg

benoit.majerus[at]uni.lu